

## Les plaques de foyer et la légende de saint Hubert

Léon Germain

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Germain Léon. Les plaques de foyer et la légende de saint Hubert. In: Bulletin Monumental, tome 53, année 1887. pp. 568-571;

[https://www.persee.fr/doc/bulmo\\_0007-473x\\_1887\\_num\\_53\\_1\\_10712\\_t1\\_0568\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1887_num_53_1_10712_t1_0568_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 25/10/2019

pelle absidale du midi, où le frottement des pieds ne lui était pas moins épargné. Enfin, en 1885, elle fut enlevée de nouveau et, deux ans après, replacée d'une façon définitive et convenable, par les soins de l'architecte diocésain.

Ce n'est pas le lieu de décrire à nouveau cette inscription et son effigie, si précieuses l'une et l'autre pour l'histoire de l'art. Il suffit d'énumérer les auteurs qui l'ont étudiée ou reproduite :

L'abbé PLUCHE, *Spectacle de la nature*, 1768, t. VII, p. 345.

Louis PARIS, *Reims pittoresque*, 1835, p. 47, avec vue.

DIDRON aîné, *Annales archéologiques*, 1844, t. I, p. 82 et 117, avec pl. gravée d'après P. Durand.

L'abbé CERF, *Notre-Dame de Reims*, 1861, t. II, p. 385, avec vue déjà donnée par Pr. TARBÉ, *Notre-Dame de Reims*, 1852, p. 94.

VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire de l'architecture française*, 1868, t. I, p. 110.

Bien que l'image de Libergier ait trouvé dignement sa place à Notre-Dame et qu'une rue voisine porte son nom, il faudra se garder de croire que l'église qu'il tient en mains soit la cathédrale. Il n'en reste pas moins l'un des grands maîtres du XIII<sup>e</sup> siècle et, sans doute, l'inspirateur de nombreux chefs-d'œuvre. H. JADART.

LES PLAQUES DE FOYER ET LA LÉGENDE DE SAINT HUBERT. — Dans le dernier numéro du *Polybiblion* (octobre 1887, p. 373, chronique), on lit la note suivante ; elle me paraît renfermer une erreur de date, dont les conséquences pourraient être très fâcheuses si personne ne la relevait :

« SAINT HUBERT ET M. GAIDOZ. — Le *Polybiblion* du mois d'août a rendu compte de l'ouvrage si curieux de M. Gaidoz sur *La vaye et saint Hubert*, et nos lecteurs se rappelleront peut-être que nous disions, d'après notre savant collaborateur, que la légende du cerf miraculeux ne semblait pas antérieure au XV<sup>e</sup> siècle. Or, un membre

de la Société bibliographique, M. Charles de Gargan, qui a rempli sa villa de Luxembourg et son château de Preisch (Lorraine), d'une quantité d'œuvres d'art et d'objets anciens, possède une plaque de cheminée, une « taque », comme on dit en Lorraine, portant la date bien lisible de 1370 et représentant saint Hubert à genoux devant le cerf, entre les bois duquel se dresse une croix. Cette plaque, trouvée chez un vieux marchand de ferraille, est d'une authenticité incontestable. Elle est dans la villa de Luxembourg. »

Je me trompe fort, ou la *taque* en question doit être semblable à celle que je vais décrire sommairement et que possède le Musée historique lorrain, à Nancy ; j'en connais deux ou trois autres pareilles dans différents villages des frontières du Luxembourg. Une différence de quelques centimètres dans les dimensions ne constituerait pas une difficulté ; car, suivant la place que la taque devait occuper, on variait la largeur de la bordure, sans toucher au sujet.

La plaque du Musée, de forme rectangulaire, mesure 0<sup>m</sup> 795 de haut sur 0<sup>m</sup> 855 de large.

Saint Hubert, en costume de chasse, les bottes éperonnées, est représenté à genoux, tourné à droite, les mains jointes ; le cornet lui pend au côté ; son chapeau pose à terre devant lui. A droite est le cerf, un crucifix entre les bois ; près de lui existe un arbre élevé, sur lequel on voit un oiseau et un petit quadrupède ; en arrière, se montre la tête d'une biche ou d'un autre animal. Tout à côté du saint, un petit chien s'élance vers le cerf.

Derrière le patron des chasseurs, un valet, habillé à la mode des Suisses au XVI<sup>e</sup> siècle, est debout, appuyé sur une très longue et volumineuse hallebarde ; il tient la bride du cheval de son maître.

Au-dessus apparaît l'ange apportant au saint la célèbre étoile miraculeuse ; à sa gauche figure une étoile à cinq rais ; à sa droite, on distingue une sorte de grand lacet tendu,

auprès duquel je crois avoir vu, sur les autres plaques, différents animaux ; mais cet endroit est un peu fruste sur l'exemplaire de Nancy.

En haut, on déchiffre ceci ; les majuscules sont en caractères de la Renaissance ; les minuscules, en gothique bourgeoise, ne sont pas d'une lecture tout à fait certaine :

*S. C. Frido. C. de Witri 1570.*

Le 5̄ est incontestable ; mais, comme tous ceux de l'époque, il ne possède pas l'appendice supérieur dont ce chiffre a été enrichi depuis environ deux siècles et demi ; cela a pu contribuer à le faire prendre pour un 3 par des personnes peu exercées (1). La forme des caractères, les costumes et la manière dont le sujet est traité confirment cette date. Le style de la plaque témoigne des influences germaniques ; l'intérêt artistique en est assez pauvre.

Je ne sais si, à l'appui de la postériorité de la légende de saint Hubert sur celle de saint Eustache, on a déjà fait cette remarque, qui a bien sa valeur : dans la seconde légende, c'est toujours une simple croix qui apparaît entre les bois du cerf ; mais, dans celle de l'évêque de Liège, s'impose le crucifix, c'est-à-dire la croix primitive à laquelle est attachée l'image, plus récente, du Sauveur.

Qu'on me permette d'ajouter que j'aurais grande obligation à celui qui me montrerait une plaque de foyer authentique du XIV<sup>e</sup> siècle, *avec une date*. Le plus ancien

(1) La question qui se présente ici a déjà causé de nombreuses erreurs de la part de personnes peu au courant de la paléographie numérale du moyen âge. Nous ne croyons pas qu'il existe avant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, au moins en France, d'inscriptions lapidaires en caractères arabes. Nous serions heureux si nos confrères voulaient bien nous communiquer les plus anciens exemples qu'ils auraient pu en rencontrer.

millésime que j'aie jamais trouvé sur l'un de ces objets est 4543, et je ne connais pas de taques historiées qu'on puisse faire remonter au-delà du XV<sup>e</sup> siècle.

Léon GERMAIN.

*Exploration de la Tunisie.* — Diverses communications sur l'archéologie en Tunisie ont été faites, depuis peu de temps, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : — M. G. Perrot a présenté (5 août) une réduction des mosaïques découvertes à Sousse (Hadrumète), par M. de La Blanchère ; ce monument a peu de valeur au point de vue archéologique. Le régiment de tirailleurs qui a travaillé aux fouilles a été mis en possession de deux mosaïques représentant l'une une panthère, l'autre des chevaux et des génies. Enfin, une grande mosaïque a été transportée au Bardo. Elle représente le cortège de Neptune, porté sur un char attelé de quatre chevaux marins. — L'autre exploration, dont M. B. de Meynard a rendu compte (12 août), a été faite, aux environs d'Ehriana, par M. René Basset, accompagné de MM. Aubert et Ollier.

*L'Associatio pro Aventico* (Suisse). — Notre confrère, M. l'abbé Thédenat, signale, dans le *Bulletin critique*, une excellente initiative prise par les archéologues du canton de Vaud et que nous voudrions voir se répandre. « Il s'est formé, dit-il, à Lausanne, une association qui a pris la dénomination : *Associatio pro Aventico*. Cette association n'est pas une nouvelle société savante proprement dite. Son but n'est pas de publier des travaux, ni de recevoir des communications, mais de recueillir des fonds qui permettent de faire, à Avenches, des fouilles méthodiques. » — Suivent des détails sur l'organisation de la Société, la cotisation fixée à 2 fr. par an et qui a produit déjà 2,148 fr., le règlement des fouilles et la publication du bulletin. « Il suffit, dit en terminant notre confrère, de parcourir